

ABONNEMENT.

SOMME: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires. A PARIS, chez HONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 92. EWIG, r. Ambroise-Bochet, 9. MAUVET, r. d. Lombardes, 29.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20. Réclames... 30. Faits divers... 75. RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, chez MM. HAVAS-LAFITTE & Co, Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Août 1881.

ELECTION

à la Chambre des Députés.

Arrondissement de Saumur.

E. BERGER

Député sortant.

LE DISCOURS DE TOURS.

Nous avons cherché un programme de gouvernement dans le discours de M. Gambetta; nous n'en avons pas trouvé. Le futur dictateur n'ose pas s'aventurer, comme jadis à Belleville, en des engagements précis; il cache soigneusement sa pensée, pour rester libre après les élections de faire ce qui lui plaira.

Quand on compare le discours de Tours à celui de Cahors, on est même frappé de contradictions étranges qui sont indignes d'un homme politique, mais qu'on peut prendre comme l'image exacte du gâchis actuel.

À Cahors, M. Gambetta avait dit: « Point de révision! Et, quelques jours plus tard, M. Jules Ferry, heureux de commenter un mot qui répondait à sa pensée, vantait à Epinal les avantages du statu quo. Aujourd'hui, M. Gambetta laisse entendre qu'il faut introduire dans la Constitution certaines modifications indispensables.

À Cahors, il disait « qu'il est souverainement contraire aux nécessités d'un bon gouvernement de mettre avant l'heure une partie quelconque de la Constitution en suspicion devant le pays ».

À Tours, au contraire, il vient de dire qu'il faut changer le recrutement du Sénat, afin sans doute d'avoir dans la haute assemblée une majorité à sa dévotion, qui ne

résiste plus quand on lui demandera le scrutin de liste.

Il n'est pas jusqu'à cette majorité elle-même qu'on ne sait plus comment juger dans le camp opportuniste. M. Gambetta la défend à Tours, et trois ou quatre jours avant il la faisait traîner aux gémonies par son journal la République française.

Les feuilles opportunistes seules louent le discours de M. Gambetta à Tours, mais la presse républicaine n'est pas satisfaite et critique vertement le grand maître.

Citons L'Intransigeant, qui n'est pas tendre:

« Où M. Gambetta est particulièrement exquis, c'est quand il fait le procès à lui-même et à sa bande, quand il conspu ses propres actes et vilipende sa propre politique.

« Or, c'est toujours par là qu'il commence, chaque fois que, sous prétexte d'éclairer les masses, il lance un de ces étonnants boniments qui pourraient indifféremment servir de réclame à la « poudre persane » ou à la candidature opportuniste, et dont M. Mielle et lui ont seuls le secret.

« A Tours, ça n'a pas raté! Après deux mots d'exorde, le grand homme s'est écrié:

« Oui, il y a dix ans, la France envahie et presque mourante payait d'une façon imméritée et bien cruelle la faute de s'être abandonnée aux mains d'un seul homme. »

« Et comme, sans doute, une discrète allusion au fléau qu'entraîne avec elle la dictature ne lui paraissait pas suffire à la grande exécution qu'il méditait de son envahissante personnalité, il a immédiatement ajouté:

« Le châtiment d'un peuple qui s'abandonne, c'est presque toujours l'anéantissement de sa grandeur militaire, presque toujours le désordre et l'anarchie du dedans; et il faut qu'il soit privilégié entre tous pour ne pas périr dans de si effroyables aventures. »

« Jamais, quelque ennemis que nous ayons été de M. Gambetta, quelque résolution qu'il y ait eu en nous de le combattre;

jamais, quelque claire vision que nous ayons eue des conséquences désastreuses que devait produire l'abaissement de la représentation nationale devant un homme, nous n'avons porté un jugement plus précis et plus sévère sur la politique qui vient d'aboutir à l'expédition tunisienne et au soulèvement de l'Algérie.

« Vainement M. Gambetta voudrait échapper aux responsabilités que font peser sur lui quatre années de toute puissance; vainement il essayerait, pour les fuir, de se réfugier dans l'impopularité de fraîche date qu'il doit à deux défaites successives et que son insuccès à Tours vient encore d'accentuer, il restera chargé, quoi qu'il dise, quoi qu'il médite et quoi qu'il fasse, de l'œuvre execrable accomplie par les politiciens imbéciles qu'il a domestiqués.

« La servilité parlementaire, c'est lui qui l'a préparée, pour sa fortune et pour sa gloire; l'impuissance et le désarroi dans lesquels nous nous débattons au dedans, c'est lui qui les a déchaînés; c'est lui qui les a créés, les haines qui nous surveillent et qui nous menacent au dehors, c'est lui qui les a déchaînées; la guerre, c'est lui encore qui l'a voulue.

« C'est lui qui, de concert avec M. de Bismarck, nous a poussés à Tunis; c'est lui qui a fait le rêve insensé d'un grand empire en Orient; c'est lui qui a trouvé le coup de la « politique coloniale » et jugé bon de livrer le continent européen à l'Allemagne; c'est lui qui, enfin, nous a lancés dans la voie des « effroyables aventures » où la France a déjà failli périr une fois, où s'abîmera peut-être ce qui lui reste de puissance.

« Oui, si la Chambre qui va sortir des élections du 21 août accepte le joug sous lequel s'est docilement agenouillée la Chambre de 1877; si la dictature gambettiste, aujourd'hui quelque peu entamée, parvient à réparer ses brèches; si le Césarisme parlementaire et bourgeois finit par s'implanter sur notre sol, l'avenir n'est que trop facile à prévoir.

« Si, dans dix ans ou plus tard, la France voit de nouveau sa grandeur en péril, son

sol menacé; si, dans dix ans ou plus tard, elle est exposée à subir encore une fois le châtiment fatalement réservé aux peuples qui s'abandonnent; on peut l'affirmer, dès aujourd'hui, ce sera parce que la toute-puissance de M. Gambetta se sera écroulée trop tard, ce sera parce que le pouvoir personnel aura porté ses fruits.

« Ce n'est pas nous seulement qui le disons, c'est M. Gambetta lui-même. »

Chronique générale.

Paris, 8 août.

Les socialistes de Belleville ont déclaré M. Gambetta déchu de son mandat.

Le Figaro dit qu'à la suite des explications fournies par le consul français à Stuttgart, sa révocation n'a pas été maintenue.

Une réunion aura lieu demain soir, à la salle Graffard, pour la présentation de M. Tony Révillon et de M. Sigismond Lacroix, qui acceptent la candidature, dans le 20^e arrondissement, contre M. Gambetta.

Dans une réunion tenue hier, à la même salle, par les socialistes révolutionnaires, un comité de 25 membres a été élu pour choisir un candidat ouvrier.

M. Spuller assistait hier à la réunion du parti ouvrier du 3^e arrondissement; il a expliqué ses votes et ses idées sur un certain nombre de réformes; la séance a été tumultueuse.

La République française dit que M. Gambetta était partisan de la révision partielle en mai comme en août, mais l'attitude prise par la majorité sénatoriale, depuis le 9 juin, donne actuellement à la révision un caractère d'urgence qu'elle n'avait pas lors du discours de Cahors. Le Sénat doit simplement éclairer la Chambre et non lui opposer, comme une barrière insurmontable, ses préjugés et ses antipathies.

L'Union républicaine dit que la révision était à l'ordre du jour depuis le vote même de la Constitution.

La Paix répète que vouloir frapper le Sé-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

Elle demeurait ainsi, absorbée dans ces incertitudes, quand la porte s'ouvrit doucement, et une blanche apparition se montra sur le seuil.

— Il faut donc que j'en arrive à vous surprendre, dit une voix dont le timbre harmonieux s'accordait bien avec le joli visage de celle qui s'annonçait ainsi. Je frappe, j'appelle, vous ne voulez pas m'entendre.

— Je ne veux pas! Voilà comment on juge témérairement son prochain, dit M^{lle} Le Huédec, en tendant les deux mains vers la nouvelle venue.

Celle-ci les serra dans les siennes pendant qu'elle fixait sur la jeune veuve deux grands yeux noirs à la fois brillants et veloutés.

— Comment allez-vous? reprit-elle. Vous savez bien que je nomme jours d'exil le temps où je ne vous vois plus.

— Chère petite amie! répondit M^{lle} Le Huédec, si Valbois n'était pas si loain, j'irais souvent vous y trouver.

— Vous en parlez toujours ainsi, et puis vous n'y venez jamais.

— Quand on est mère de famille, on ne fait pas tout ce que l'on veut. Vous verrez cela plus tard, Françoise. Asseyez-vous, je vous en prie.

— Je n'ai pas le temps. Il est tard. Miss Ellen nous attend dans la voiture. Miguette est prête, j'espère. Je vais monter la chercher.

— Non, je vais la faire prévenir, dit M^{lle} Le Huédec. Donnez-moi la minute que vous lui destinez.

— Bien volontiers. Elle s'assit, tandis qu'une servante, appelée par un coup de sonnette, recevait l'ordre d'avertir M^{lle} de la Joussetière.

— Pendant que nous sommes seules, reprit M^{lle} Hardellier, il faut que je vous fasse ma confession. J'ai débordé.

Écartant un pli de son burnous, elle découvrit un sac sur lequel se voyait la marque d'un confiseur ennemi.

— Françoise, ceci est mal, dit M^{lle} Le Huédec. Si j'en avais le courage, je vous gronderais sévèrement.

— Épargnez-moi, je vous en prie. Si vous m'accablez aujourd'hui, comment ferai-je pour recommencer?

M^{lle} Le Huédec ne put s'empêcher de sourire pendant que M^{lle} Hardellier possit les bonbons sur

la petite table des enfants.

— Je constate pourtant bien des progrès en moi, reprit la jeune fille. Toujours parce que nous sommes seules, je vais poursuivre mes confidences. Depuis trois mois, j'ai réalisé de grandes économies. J'ai bien eu un peu de peine en commençant. Mais, quand je sentais faiblir mes bonnes résolutions, je me rappelais vos paroles: « Mieux vaudrait être pauvre jusqu'à la mendicité que riche sans intelligence. » Vous savez bien qu'un jour vous m'avez dit cela.

— Vous avez dû me trouver très-dure.

— Un peu, dans le premier moment. Cependant, en me reprenant ainsi, vous faisiez une œuvre toute charitable. Cette parole m'a tant frappée que, depuis que je suis à Valbois, je la médite tous les jours dans la chapelle, le matin, quand je me sens bien calme, bien recueillie devant le bon Dieu. Et je comprends une foule de choses qui s'enchaînent l'une à l'autre et auxquelles, ignorante que je suis, je n'avais encore jamais pensé. Tout cela est né d'un mot, ce mot est venu de vous. Combien je dois vous être reconnaissante!

— Non, pas à moi, chère Françoise, je ne suis rien, moi, sinon une amie qui cherche à vous rendre service. N'en doutez pas, c'est un Maître plus grand que moi qui vous aide et vous éclaire.

— Je le pense bien. Mais, enfin, il se sert de vous pour donner les premiers rayons. Maintenant,

je commence à me définir l'ordre, ce grand mot que vous répétez toujours. Je vois que l'ordre n'est pas seulement un moyen, mais un but. Je sens qu'il doit se trouver dans l'âme avant de descendre dans la gestion.

— Vous l'avez dit, Françoise, ayez confiance. Vous êtes entrée dans le bon chemin. Et, j'ose vous le faire espérer, vous y marcherez plus facilement, plus rapidement que beaucoup d'autres, parce que votre nature se prête sans peine à la douceur. Car, vous le savez, la douceur est indispensable pour tout réformer, pour tout gouverner, en soi d'abord, ensuite autour de soi.

La jeune fille inclina la tête.

— Oui, oui, murmura-t-elle, tout ce que vous dites est vrai. Ah! que Miguette est heureuse! Elle ne vous quitte pas. Si j'étais à sa place, combien vite vous me corrigeriez!

Un profond soupir s'échappa des lèvres de la jeune veuve. Jamais, depuis onze ans, d'enfant de sa tendresse et de son abnégation ne lui avait dit une parole ressemblant à celles que, depuis cinq minutes, échangeait avec elle la fille du président.

— Elle ne vient pas, reprit Françoise. Miss Ellen va s'impatientser. Sonnez de nouveau, je vous prie, ou, si vos domestiques sont occupés, je vais monter.

— Je crois que la voici, dit M^{lle} Le Huédec. Au même instant, la porte s'ouvrit en effet sous

nat, parce qu'il a fait opposition à M. Gambetta, c'est une politique de rancune. La Paix espère qu'elle ne sera pas la politique de la France.

Le Rappel invite les électeurs à ne pas s'inquiéter du temps que pourra durer la nouvelle Chambre et de faire des élections sérieuses.

Les Débats disent que la révision, même demandée par la nouvelle Chambre, est plus que douteuse; ils demandent quel intérêt il y a à poser une question divisant le pays.

LA RÉPUBLIQUE, C'EST LA PAIX ???

LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE, celle de 1792, naquit dans la guerre et mourut dans la guerre; guerre étrangère et guerre civile.

LE SECONDE RÉPUBLIQUE, celle de 1848, naquit dans le feu des barricades et noya Paris dans le sang des journées de Juin; guerre civile et guerre étrangère (par l'expédition de Rome qu'entrevoit Cavaignac).

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE, celle de 1870, naquit dans l'émeute du 4 Septembre, se maintint par la guerre à outrance, et noya de nouveau Paris dans le sang de la Commune; guerre étrangère et guerre civile.

Elle continue aujourd'hui ses traditions avec l'expédition de Tunisie.

Donc, la République en France nous a toujours donné la guerre étrangère et la guerre civile.

Nous apprenons de source certaine que, dans la première quinzaine de septembre, le Sénat et la nouvelle Chambre seront convoqués en session extraordinaire, et que le Président de la République, sur l'avis conforme du Sénat, lequel sera demandé au commencement de la première séance, dissoudra, par décret, la Chambre élue le 14 octobre 1877. (Les Tablettes.)

Il y a un fait sur lequel il est bon d'appeler l'attention. Le travail qui avait été commencé au ministère de l'intérieur sur le scrutin de liste, au moment où la Chambre avait voté la loi, et qui avait été interrompu par le rejet du Sénat, est repris de nouveau depuis quelques jours avec la même activité qu'auparavant.

Le Français reçoit de Toulouse une dépêche d'après laquelle les amis de M. Constant et ses adversaires en sont venus aux coups dans une réunion électorale. Plusieurs électeurs ont été grièvement blessés.

Par décret du 4 août, sur la proposition du président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. Got (Jules-François-Edmond), professeur à l'École normale supérieure, a été nommé chevalier de l'ordre national de la Légion d'Honneur.

On sait qu'il s'agit ici de M. Got, l'excellent comédien, sociétaire du Théâtre-Français.

la main de M^{lle} de la Jouslière.

— Vous êtes à l'amende ! s'écria Françoise. Cinq heures dix minutes !!

— Ce n'est pas ma faute si vous m'avez attendu, répondit Miguelle en serrant la main de son amie. J'ai cru ne pouvoir achever de m'habiller. Baptistine ne fait jamais les choses qu'à demi. Vois, Marie, comme mes dentelles sont blanchies...

— Pas trop bien, c'est vrai.

— Ce qui ne vous empêche pas d'être superbe, dit Françoise, enveloppant d'un regard Miguelle parée avec le soin le plus minutieux.

Miguella sourit, se tourna une dernière fois vers le miroir et jeta un manteau sur ses épaules.

— Vous n'êtes pas en panier ? demanda-t-elle. Car, alors, au lieu de ce lainage, je prendrais mon chapeau.

— Non, j'ai mon coupé.

— Eh bien ! je suis à votre disposition. A demain, Marie. Tu souhaiteras pour moi le bonsoir à mon oncle.

— A bientôt, chère Madame.

— Adieu, mes enfants. Amusez-vous bien et dites au président que je m'unis à tous les vœux qui lui seront exprimés ce soir.

— Je vous remercie en son nom, répondit Françoise. Pourquoi descendez-vous ?

— Pour vous quitter le moins vite possible. Laissez-moi passer, dit M^{lle} Le Huédec en précé-

Fleurs Gambettistes.

M. Gambetta était jeudi dans le jardin de la France. Faut-il croire que le Touraine a fait naître les fleurs de rhétorique que l'on peut cueillir à pleines mains dans son discours ? Nous ne pouvons nous empêcher de proposer les suivantes à l'admiration de nos lecteurs.

L'orateur a déclaré qu'il venait assister à « une fête tourangelles MAIS française. »

Il a affirmé n'avoir pas été surpris de trouver à l'Exposition de Tours des « produits de l'art le plus raffiné et de l'industrie la plus sûre. (?) »

« Je n'ai éprouvé aucune espèce, que dirais-je ! d'étonnement. Pourquoi ? Ah ! pourquoi ? C'est parce que vous êtes pour ainsi dire le cœur de la France ; vous êtes sous l'ombre de Paris, et vous N'ÊTES PAS ENCORE LA PROVINCE. »

Ce qui suit est un chef-d'œuvre dans le genre grotesque :

« Vous êtes le jardin même de cette France que l'on aime tant. Alors, tout naturellement, quand vous les convoquez autour de vous, dans cette ville si adorablement placée, si caressée par la nature et si gâtée par tous les dons, les artistes affluent, les productions arrivent. Vous faites une fête comme les autres font purement et simplement une foire... et c'est une vraie fête ! »

Voici maintenant un exemple achevé de parfait galimatias :

« Privilegiés entre tous, dans cette France qui a une même figure, mais qui, cependant, permet à tous ses enfants d'avoir un caractère distinct, et, pour ainsi dire, une physionomie particulière, sans rompre son unité, vous êtes, il faut bien le dire, le point d'équilibre du génie français. »

« Et c'est pour cela que l'on a toujours vu, toujours salué entre Loire et entre Cher ce qu'il y a de plus français, de plus génial, de plus national dans notre race. »

Est-ce « entre Loir et Cher », ou « entre Loire et entre Cher » ? Mais prenez une carte, et voyez ce qu'il y a de territoire entre le Cher et la Loire.

Que veut dire encore la tartine qui suit :

« Et voilà pourquoi, non-seulement pour vos belles pêches et vos fleurs merveilleuses, vous êtes le jardin de la France ; vous l'êtes aussi parce que la France dans son jardin, le long de son espalier de Loire, produit autre chose que des fruits appétissants ; elle a toujours produit de vrais hommes, des hommes qui, dans toutes les branches et dans toutes les directions, ont élevé le flambeau autour duquel la nation s'est rangée. »

La Loire devenue un espalier ! Un jardin qui ne produit pas seulement des pêches, mais des hommes !

Et quels hommes ? De vrais hommes. Des hommes portant un flambeau autour duquel la nation s'est rangée !

Le Journal d'Indre-et-Loire avait bien compris les paroles de M. Gambetta.

M. Gambetta a bien dit cette bêtise à la ville de Tours : « Vous êtes sous l'ombre de

tant les deux jeunes filles.

Elle s'approcha du coupé afin de saluer le gouvernant qui commençait à murmurer, mais reprit son humeur gracieuse à la vue de M^{lle} Le Huédec. Miguelle s'assit près de l'Anglaise et Françoise se plaça sur un strapontin. Au moment où la jeune veuve allait repousser la portière, la fille du président se pencha vers elle et lui glissa dans l'oreille :

— Conclusion pratique de ce que nous avons dit : Je veux payer toutes les dettes de votre vieille aubergiste.

— Par exemple, ceci est trop fort !

— Je n'entends plus rien, la voiture roule, reprit en riant M^{lle} Hardellier.

En effet, pour tourner une charrette qui lui barrait le passage, le coupé avançait de quelques pas. Alors, retrouvant un chemin libre, il s'éloigna, tandis que M^{lle} Le Huédec, debout au seuil de sa demeure, apercevait encore, au travers de la glace, des flots d'étoffes légères, deux frais visages et une main, celle de Françoise, qui lui faisait des signes d'adieu.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

» Paris, et vous n'êtes pas encore LA PROVINCE ! »

La province ! Voilà qui est flatteur pour Toulouse, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen, Lille, etc. Il est vrai que si M. Gambetta était dans quelque-une de ces villes, il leur dirait exactement ce qu'il a dit à Tours. Blagueur !...

EN AFRIQUE.

On se prépare à l'expédition dans le sud-oranais.

Le Morning-Post dit avoir reçu de Marseille la nouvelle que le gouvernement français aurait prié une des Compagnies de navigation transatlantique de mettre à la disposition des autorités militaires un nombre considérable de vapeurs pour le transport de troupes en Afrique. Son intention serait d'y envoyer encore 40 à 50,000 hommes avant le mois d'octobre.

L'Agence Havas fait suivre cette dépêche de la note suivante :

« Nous croyons savoir que ces informations du Morning-Post sont complètement inexactes. »

L'Agence Havas n'est donc pas certaine du démenti qu'elle a le devoir d'insérer ?

Un certain nombre d'Arabes les plus riches de l'arrondissement viennent d'être arrêtés à Ain-Temouchent, et ont été conduits à Oran.

La correspondance qui a été saisie à la suite de la perquisition faite chez eux, prouve jusqu'à l'évidence qu'ils entretenaient des relations suivies avec Bou-Amena. (Télégraphe.)

D'après certains bruits, Si-Sliman prendrait une attitude de plus en plus hostile vis à vis de la France.

Le colonel Négrier est parvenu sans encombre à Géryville, avec son convoi et ses renforts.

Il paraît que les Kabyles s'en mêlent. On avait pensé jusqu'à présent que ces tribus ne prenaient aucune part aux mouvements du Sud algérien. L'Événement annonce que lundi 300 hommes du 4^{me} zouaves ont quitté Alger par la voie de fer pour être dirigés sur la Kabylie.

On lit dans la Sarthe :

« On assure que les troupes françaises envoyées en Tunisie et en Algérie s'élèveront, avec les derniers renforts, à 150,000 hommes. »

Etranger.

ALLEMAGNE. — La Norddeutsche Zeitung publie la lettre suivante, adressée à Son Altesse le prince de Bismarck, chancelier de l'empire :

« O grand chancelier de fer, qu'est-ce que nous apprenons de vous ? Des nouvelles jolies ! Est-ce que par hasard vous pensez pouvoir vous soustraire au juste châtement que nous vous réservons ? »

« Jamais ! Ce que nous avons juré doit s'accomplir malgré les policiers qui vous entourent pour vous sauver de la vengeance de ceux qui subissent votre tyrannie. Nous connaissons parfaitement toutes vos habitudes à Kissingen. »

« C'est déjà assez triste pour vous d'en être avec votre exécration tyrannie, arrivé au point d'avoir à trembler pour votre vie ! Chassez encore de leur patrie des industriels travailleurs, et vous ferez, tout aussitôt, connaissance avec la mort. La coupe est pleine, aussi bien pour nous que pour vous. Et votre fils Guillaume, lui aussi, nous allons l'accueillir joyeusement, s'il ne cesse pas ses ridicules criaileries. Il faut en finir avec les Bismarck. »

Cette lettre est datée de Hambourg, et la Norddeutsche Zeitung n'hésite pas à l'attribuer au parti socialiste. Il se pourrait aussi qu'elle fût l'œuvre des israélites.

REVUE FINANCIÈRE.

Depuis la liquidation, le marché du terme est à peu près nul ; la spéculation ne s'engage pas. On constate, néanmoins, que les cours se soutiennent. Le 3 0/0 varie de 118.15 à 118.25. En tenant

compte du coupon détaché, ce prix correspond à 119.50.

L'Italien est discuté aux environs de 90.50. Le Turc, qu'on avait porté à 17.10, fléchit à 16.97 1/2. L'action du Crédit foncier est en vive reprise à 1,680 et 1,685.

On dit que l'augmentation du capital par l'annulation d'une partie des réserves subit un amoindrissement. L'opération reste décidée, et elle sera effectuée. Les capitaux témoignent beaucoup de réserve sur divers types d'obligations à l'aide desquels il constitue un revenu supérieur à celui de nos rentes. Les actions du Crédit foncier et agricole d'Algérie sont fort bien tenues.

On est à 5,630 après 5,625 sur la Banque de France. La Banque de Paris regagne 10 fr., de 1,255 à 1,265. On est à 920 sans changement sur le Crédit lyonnais. Ces titres ont à subir de nombreuses ventes. Nous retrouvons le Crédit général français un peu au-dessous du cours de 800. On est à 780 et 785. Il se produit de temps à autre des réalisations de bénéfices qui déterminent une certaine réaction ; mais ces mouvements sont de courte durée, et les tendances du titre sont nettement caractérisées dans le sens de la hausse.

C'est le Crédit général français qui présente à sa clientèle et au public les 30,000 obligations émises en ce moment par la Ville de Bordeaux. Il s'agit la fois d'un emprunt pour travaux publics et d'une opération de conversion. Le titre rapporte à 0/0 net. L'obligation est, en effet, de 500 fr. et donne 20 fr. de revenu.

On s'entretient d'une façon très-favorable de la Banque transatlantique dont la création est désormais un fait accompli. Cette institution paraît appelée à un bel avenir.

Les actionnaires du Phénix espagnol réunis en assemblée générale ont décidé de porter le capital social de 9 à 12 millions. Les titres nouveaux sont émis à 630 et réservés par droit de préférence, jusqu'au 20 août, aux porteurs d'actions anciennes.

La Société nationale des Mines va distribuer à ses actionnaires un acompte de 10 pour cent sur les dividendes. C'est une preuve nouvelle des beaux résultats obtenus.

L'action de la Banque parisienne est d'un cours extrême à 735. On ne peut guère admettre que des affaires de la nature de celles de cette maison puissent permettre de rémunérer un capital, évidemment excessif, de 70 millions.

La Compagnie franco-algérienne est à 520. Les actions de cette Société ne sauraient tarder à acquiescer une plus-value considérable. Elle vient, en effet, de conclure avec le ministre de la guerre un traité très-avantageux pour la construction de lignes stratégiques de Mosbah au Kreider et de Kreider à Mecheria. Ces deux tronçons peuvent être considérés comme l'amorce du réseau algérien.

Les bons de l'Assurance financière sont demandés à 300 fr. On comprend qu'ils constituent un placement sûr à la fois et rémunérateur.

La fermété de la Banque de Prêts à l'industrie aux environs du cours de 610 est tout à fait remarquable. Les bénéfices déjà réalisés permettent, dit-on, de compter sur un dividende important.

Les actions du Crédit de France à 712.50 et 714, coûtant net 465 fr., rapportent plus de 10 0/0, et on prend pour base le dividende du dernier exercice qui a été de 50 fr. C'est un placement exceptionnellement avantageux. Aussi est-il fort recherché par l'épargne.

Chronique militaire.

LE MARIAGE DES SOUS-OFFICIERS.

Le ministre de la guerre vient d'avertir le conseil d'administration et les autres autorités militaires qu'ils doivent à l'avenir autoriser le mariage des sous-officiers rengagés ayant plus de cinq ans de rengagement, pourvu que leur future épouse réunisse toutes les garanties de moralité désirables et possède certaines ressources pécuniaires.

L'apport à exiger de la future sera, au minimum, de 5,000 fr. ou d'un revenu net de 250 fr.

La justification de cet apport se fera par acte notarié. Il pourra consister en valeurs commerciales (fonds de commerce, titres nominatifs ou au porteur, pourvu que la propriété personnelle soit bien établie). L'argent comptant ne peut être admis.

Dans l'intérêt de la discipline, les femmes des sous-officiers ne devront tenir ni café, ni cabaret, billard, débit ou cantine.

Les sous-officiers mariés pourront loger en ville. En ce cas, ils recevront une indemnité mensuelle de quinze francs, tout en conservant leurs droits aux différentes prestations individuelles en usage au régiment.

Le ministre de la guerre a décidé que tous les hommes de la classe 1880, appartenant à la profession de cocher, seraient dirigés sur le régiment de sapeurs-pompiers de la ville de Paris, où ils serviront de conducteurs pour les attelages.

Les grandes manœuvres de cavalerie qui doivent avoir lieu sous le commandement en chef du général de Galliffet, auront pour commandants en sous-ordre les généraux de division Charlemagne, du Preuil et L'Hôte. Ce dernier n'est encore que général de brigade, mais il va bientôt recevoir sa promotion étoilée, une place de divisionnaire étant vacante.

conte le 14 août prochain, par suite de la mise à la retraite du général Cambriels.

On nous pose la question suivante :

« Les hommes classés dans les services auxiliaires de l'armée doivent-ils faire la période d'exercices de vingt-huit jours ? »

Reponse. — Non. Les hommes compris dans le service auxiliaire ne sont jamais convoqués pour cette période d'instruction.

AVIS IMPORTANT.

Par modification aux instructions précédentes, les convocations des réservistes des classes 1872 et 1874, à l'automne de 1881, sont fixées comme il suit :

I. — Sont appelés du mardi 6 septembre au lundi 3 octobre inclus : les réservistes des classes 1872 et 1874, qui appartiennent à l'infanterie de ligne, aux chasseurs à pied, aux troupes de génie, à la gendarmerie, aux sapeurs pompiers (sont affectés aujourd'hui aux chasseurs à pied).

II. — Sont appelés du mercredi 12 octobre au mardi 8 novembre inclus : les réservistes de la classe 1874, qui appartiennent à la cavalerie, à l'artillerie, au train d'artillerie, au train des équipages, aux pontonniers, aux ouvriers d'artillerie, aux artificiers.

AVIS IMPORTANT pour les Réservistes de l'Armée de Mer.

Par modifications aux instructions précédentes :

1° Les réservistes de l'armée de mer sont appelés du mardi 6 septembre au lundi 3 octobre inclus ;

2° Les réservistes de l'armée de mer engagés du 1^{er} juillet au 31 décembre 1872 ne sont pas convoqués.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche dernier, vers 4 heures du soir, quatre jeunes gens de Saumur, MM. Henri Pérou et Louis Bonnin, employés aux ponts-et-chaussées, Fernand Vincent et Emile Cesbron, faisaient une partie de canot sur le Thouet.

Arrivés près du pont Fouchard, ils virent plusieurs autres jeunes gens qui se baignaient en aval du pont, et qui les reçurent fort mal.

L'un des baigneurs, Eugène Breton, ouvrier maçon, de Terrefort, quittant ses camarades, se jeta, on ne sait pourquoi, à la poursuite du canot, qu'il ne put atteindre. L'imprudent perdit pied, et il allait disparaître, appelant : au secours ! au secours !

A cette vue, les jeunes gens qui montaient le canot, n'écouant que leur dévouement et leur devoir, remontèrent précipitamment le courant, très-fort en cet endroit ; une rame fut présentée, mais en vain à plusieurs reprises. Epuisé de fatigues, le malheureux allait se noyer, quand le jeune Vincent, le saisissant à bras le corps, au risque de tomber lui-même dans la rivière, le maintint le long du canot, tandis que ses camarades se rapprochaient de la rive. Grâce à leurs bons soins, Breton reprit bientôt connaissance, échappant ainsi à une mort certaine.

Honneur à ces braves jeunes gens !

LA DISTRIBUTION DES PRIX à VERRIE, près Saumur.

Réjouissez-vous, gens de Verrie.

Le jour de gloire est arrivé.

Enfin, pour vous le soleil se lève. Un soleil gratuit, obligatoire et laïque, né en 89, depuis lors un peu embrouillé dans les vapeurs de la Loire, mais qui vient de poindre au-dessus de vos ténébreuses forêts, juste à l'heure où, de son côté, M. Fermet montait à l'horizon, l'écharpe tricolore aux flancs.

Les deux soleils se regardaient !

(V. Hugo.)

Avant ce temps-là, on ne voyait goutte à Verrie. Aussi, de mémoire d'homme, aucun bambin de Verrie n'est devenu président de république, à l'instar de M. Thiers. « Amis », cela ne peut durer, cela changera, et plus tôt que plus tard, foi de Fermet.

M. Fermet a une manière à lui de faire monter naturellement les petits garçons de la queue des vaches au timon de l'Etat, sans qu'il en coûte un liard à leurs parents. Il en fait des boursiers au collège municipal de

Saumur ; le reste viendra par surcroît. Très-bien, Monsieur le Maire, mais si les gars de Rou-Marson, de Distré, de Varrains, de Chacé, etc., qui se piquent volontiers d'être non moins intelligents que ceux de Verrie, s'avisent aussi de devenir boursiers, cela fera bien des bourses ; et qui les remplira ? Est-ce vous ? Est-ce M. Bury ? Si personne ne paie, gare aux boursiers ! Si tout le monde paie, gare à Verrie ! Mais l'Etat ? Mais l'Etat, bonnes gens, c'est vous.

« Ce que je vous dis là n'est pas » un conte bleu (à Verrie, ils disent *mythel*), « c'est la pure vérité ».

Tant qu'aux petites filles, M. le Maire a oublié d'annoncer ce que sa République en pourra bien faire de grand et de nouveau ; ce sera pour l'année prochaine. En attendant, pauvres innocentes fillettes, suivez bonnement le bon petit chemin qu'ont suivi vos pères et vos mères. Aimez, respectez et servez votre Dieu, aimez et respectez vos parents, gardez bien vos moutons et vos oies, et laissez dire l'homme aux mythes, car, en vérité, tout savant qu'il est, il ne sait ce qu'il dit. En effet, « pour enseigner l'idée du juste », dit-il, il n'est pas besoin d'être vêtu de brun, de blanc ou de noir. » A merveille. Vase de science et de justice, mais encore faut-il être vêtu. Pour « bien enseigner l'idée du juste », nous habillerons-nous en tricolore ? Hélas ! même le tricolore est sujet à caution, particulièrement il ne garantit ni de l'impunité, ni de la grossièreté, ni de la sottise.

Les trois couleurs n'ont point empêché le maire de Verrie d'insulter la religion catholique, en présence des enfants catholiques, en présence des parents catholiques, en présence de leur curé, et cela tout en prêchant la politesse à ses petits administrés. Il est vrai que M. le Maire la recommande surtout envers les étrangers. Allons, Modèle parfait d'honnêteté naturelle, « qui portez en vous-même la règle de vos devoirs », un petit effort, la « règle que vous portez en vous-même », suivez-la jusqu'au bout et soyez poli envers les gens de Verrie, fussent-ils catholiques, fussent-ils habillés de brun ou de noir.

Le même jour, M. le sous-préfet Demangeat déclarait sans rire à de jeunes collégiens que, depuis deux ou trois ans au plus, la science règne enfin et règne seule sur nos heureuses contrées, si bien que chacun n'est placé depuis lors que juste suivant son degré d'instruction ; d'où il résulte que M. Demangeat est le plus savant homme de l'arrondissement, puisqu'il y occupe la première place.

Et le savant M. Demangeat, et le savant M. Fermet, travaillent à nous faire représenter par le savant M. Bury. Si M. Bury, qui garde en son vieux sac trois ou quatre phrases, bien senties, contre l'ignorance des prêtres et des congréganistes, consent à composer avec son curé, en français et en latin, et n'est pas battu, nous prenons l'engagement de faire voter pour lui.

Enfin vos joues, impuissants ennemis de la vraie science et de la vraie religion, soufflez à perdre haleine : le splendide soleil chrétien continuera de luire sur le monde. Et s'il cessait d'éclairer vos maisons et les maisons de vos électeurs, de grâce, que tenez-vous à la main pour le remplacer ?

Voici...

Pouah ! — c'est la Lanterne de Boquillon !!

La Courrier du Soir a reçu par Berlin une nouvelle qui intéresse particulièrement notre région.

Voici la dépêche, datée de Berlin, 3 août :

« On attend ici la mobilisation de deux corps d'armée français, provoquée par les événements d'Algérie. »

Les journaux de Paris croient savoir que les deux corps appelés à être mobilisés sont le 3^e et le 9^e.

On sait que Saumur fait partie du 9^e corps d'armée.

LES TRISTESSES DE LA GUERRE.

Nous lisons dans la Chronique de l'Ouest, du Mans :

« On nous communique une lettre écrite par un soldat du département de la Sarthe qui se trouve, en ce moment, en Afrique avec le régiment d'artillerie dans lequel il est incorporé.

« Sur 58 hommes, dit-il, l'effectif de ma batterie est réduit à cinq, par suite de la mort ou de maladies. »

» On peut, par ce renseignement, juger de ce qui se passe dans les autres corps et se rendre compte de la situation de ces malheureux jeunes gens que le gouvernement de la République envoie, chaque jour, en Algérie. »

La musique municipale de Saumur se fera entendre dans le Square dimanche prochain 14 août, à 8 heures 1/2 du soir. — Nous publierons le programme.

Par arrêté ministériel du 25 juillet, M. Ouriou, percepteur de 2^e classe à Brissac, a été nommé à la perception de Montreuil-Bellay (2^e classe).

CHOLET.

Vendredi, un soldat du 135^e de ligne, nommé Jean Lebrère, s'est noyé dans l'étang de la Godinière, où il se baignait. Dimanche, le corps n'avait pas encore été retrouvé.

TOURS.

On lit dans le Journal de l'Exposition :

« Nous regrettons la mauvaise impression qui s'est dégagée du manque de prévoyance envers les braves soldats qui ont totalement contribué à la réussite de la cavalcade. Sans l'armée, surtout sans la cavalerie, les fêtes de ce genre avortent complètement.

» Les figurants sont restés plus de douze heures sans manger. On leur devait à la rentrée un repas, si modeste qu'il fût.

» La fête a jeté à Tours peut-être 400,000 fr., apportés par les 50,000 étrangers venus pour la voir. La modique somme de 4,000 francs eût été largement suffisante pour fournir un peu de confortable aux militaires exténués de fatigue.

» Nous sommes convaincus qu'au temps de Louis XI, les édiles, alors « de grand estat et de noblesse méritée », étaient plus compatissants, et qu'ils savaient imiter leur souverain, si large en « ses franchises et octroyement de vraie liberté. »

Nous apprenons, dit le Journal d'Indre-et-Loire, que, sous l'ennui de la mauvaise impression qu'a produite chez la population et chez les soldats le manque d'égards de la commission de la Cavalcade, les membres de cette commission ont fait verser le 4 août une somme de 400 francs, pour être distribués aux militaires ayant prêté leur concours à la fête du 31 juillet.

« Mieux vaut tard que jamais. »

Mais nous n'en maintenons pas moins nos appréciations. C'est le soir même qu'il fallait pourvoir aux besoins impérieux. C'est très bien d'avoir plus tard réparé ses torts, mais les torts n'en existent pas moins. »

Sous le titre : *Générosité républicaine*, nous lisons dans le même journal :

« Décidément, on n'est pas généreux envers les personnes qui veulent bien prêter leur concours aux fêtes de l'Exposition. L'autre jour, on octroyait vingt-cinq centimes de consommation aux braves militaires qui, dans le but de venir en aide à une œuvre de charité, avaient parcouru la ville pendant plusieurs heures, et supporté les fatigues d'une longue marche rendue plus pénible encore par la chaleur du jour.

» Et jeudi... Ça été bien autre chose. Vous allez voir dans quel sens la générosité s'est accentuée.

» Vous connaissez l'excellent corps de musique des pompiers, toujours dévoué, toujours prêt à prendre part aux œuvres charitables et aux fêtes publiques. Jeudi, il a été invité à se rendre à la gare, à l'occasion de l'arrivée de M. Gambetta. De la gare, on l'a envoyé à l'Exposition, et de l'Exposition au Cirque. Naturellement, il avait fallu jouer et beaucoup se fatiguer dans ces pérégrinations.

» Savez-vous ce qu'on a offert pour remercier et récompenser les musiciens ?... Rien du tout. On n'a même pas songé à recourir aux bons de 25 centimes de consommation, cette largesse monumentale qui s'était produite à l'occasion de la cavalcade.

» O générosité républicaine ! »

Faits divers.

Un élève du lycée de Bordeaux, dont la famille habite Cayenne, au lieu de rentrer

dimanche soir au lycée, se rendi à l'hôtel des Pyrénées, où il a tenté lundi matin, à dix heures, de se suicider en se tirant deux coups de revolver. Il avait mis préalablement son testament sous enveloppe et écrit plusieurs lettres à diverses personnes.

La blessure paraît sans gravité. Le jeune homme a avoué qu'il avait agi sous l'influence de son échec de la veille pour le baccalauréat.

Il a demandé à être transporté à l'infirmerie du lycée.

Nous lisons dans l'Eclair de la Dordogne, journal de Bergerac :

« Il y a quelques jours, un journal de la localité dénonçait basement, à l'occasion du 14 juillet, une de nos écoles congréganistes, une de ces écoles, disait-il, dont notre ville est encore affligée.

» Or, cette école, qui est l'école des Sœurs de Sainte-Marthe du faubourg, vient d'obtenir d'assez beaux succès devant deux jurys d'examens universitaires. Elle a présenté une de ses élèves aux examens pour le brevet de capacité : elle a été reçue.

» Elle a présenté 41 élèves pour les examens de certificat d'études primaires : huit ont été reçues et deux occupent les n^{os} 1 et 2.

» L'institutrice communale, essentiellement laïque, a présenté 3 élèves : une seule a été reçue, et encore, il n'y a pas longtemps, elle était élève d'une école congréganiste de la ville.

» Maintenant, la parole est aux délateurs. »

Un député républicain est au bord de la mer et regarde un homme qui se noie. Une dame l'interpelle.

— Comment ! voilà un homme qui se noie, et vous, qui savez nager, vous ne bougez pas plus que ça !...

— C'est mon concurrent aux prochaines élections.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 7 août 1881.

Versements de 91 déposants (12 nouveaux), 10,806 fr. 68 c.
Remboursements, 7,338 fr. 80 c.

L'EAU DE L'ÉCHELLE *hémostatique* est ordonnée contre les *crachements de sang*, les *hémorragies utérines et intestinales*, les *pertes*, la *dysenterie*, etc. L'EAU DE L'ÉCHELLE vivifie le sang et tonifie les organes. — Dépôt dans les pharmacies.

PAPIER WLINSI, remède souverain pour la guérison des rhumes, irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI.

LE VIN DE G. SÉGUIN, fortifiant et fébrifuge, est d'un puissant secours pour exciter les fonctions digestives, et abrèger les convalescences. Il est très-utile pour combattre les *fièvres*, la *chlorose*, l'*anémie*, le *manque d'appétit*, l'*appauvrissement du sang*, etc. — Il convient à tous les tempéraments affaiblis par l'âge ou la maladie.

Pharmacie G. SÉGUIN, 378, rue Saint-Honoré, Paris.

Marché de Saumur du 6 août.

Blé semence (l ^{re})	—	Huile de noix	59	140
Blé comm. (l ^{re})	21	Huile de chène	50	—
Froment (l ^{re})	22	Graine trèfle	50	—
Halle, moy.	77	— luzerne	50	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	75
Orge	65	— Luzerne	780	70
Avoine h. bar.	50	Paille	—	780 55
Fèves	75	— Armandes	50	—
Pois blancs	80	— Cire jaune	50	190
— rouges	80	— Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis	50	—	—	—
Farine, culas	157	—	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1880	1 ^{re} qualité	295 à 350
Id. 1880	2 ^e	150 à »
Ordin., env. de Saumur 1880	1 ^{re}	115 à »
Id. 1880	2 ^e	105 à »
Saint-Léger et environs 1880	1 ^{re}	120 à »
Id. 1880	2 ^e	110 à »
Le Puy-N.-E. et environs 1880	1 ^{re}	100 à »
Id. 1880	2 ^e	95 à »
La Vienne, 1880	—	90 à »

ROUGES (2 hect. 30).

Soulay et environs, 1880	—	—
Id. 1880	—	—
Champigny, 1880	1 ^{re} qualité	—
Id. 1880	2 ^e	—
Id. 1880	3 ^e	—
Id. 1880	4 ^e	—
Varrains, 1880	1 ^{re}	180 à »
Varrains, 1880	2 ^e	140 à »
Bourgueil, 1880	1 ^{re} qualité	180 à »
Id. 1880	2 ^e	150 à »
Id. 1880	3 ^e	140 à »
Id. 1880	4 ^e	130 à »
Reuillevin 1880	—	150 à »
Id. 1880	—	150 à »
Chinon, 1880	1 ^{re}	150 à »
Id. 1880	2 ^e	140 à »
Id. 1880	3 ^e	130 à »
Id. 1880	4 ^e	120 à »

